

Mesdames et Messieurs les personnels de  
vie scolaire et d'enseignement  
du Lycée Louise Michel  
de Bobigny, avec les sections syndicales  
SGEN, SNES, Sud, CGT et FO de  
l'établissement,

Bobigny, le 17 août 2020,

À Monsieur Auverlot, Recteur de l'Académie de Créteil,  
Et à Mesdames et Messieurs du service de gestion des  
personnels non titulaires (DPE 2),  
s/c de Monsieur Achour, Proviseur du Lycée Louise Michel de  
Bobigny.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons appris avec indignation que quatre de nos collègues, affectés cette année au Lycée Louise Michel, avaient reçu une lettre du rectorat leur annonçant que leur contrat ne serait pas renouvelé en septembre 2020. Il s'agit de :

- ██████████, professeur de mathématiques depuis deux ans. Il prépare actuellement les concours de l'enseignement en mathématiques.
- ██████████, professeure de philosophie depuis sept ans, à raison de trois ans dans le cadre d'un « emploi d'avenir professeur » puis de quatre ans comme contractuelle. Elle prépare actuellement les concours de l'enseignement en philosophie.
- ██████████, professeur d'allemand depuis un an.
- et de ██████████, docteur en histoire, et professeur d'histoire-géographie de trois ans d'ancienneté. Cette année, il a remplacé pendant cinq mois une collègue lors de son congé maternité. Il a ensuite été affecté au Lycée Jean Renoir de Bondy.

Ces professeurs, après s'être pleinement dévoués à leur mission d'enseignement dans les conditions particulièrement difficiles de cette année scolaire, se voient une seconde fois, après l'été 2019, réduits par l'institution à une grande précarité et ainsi mis dans une situation très angoissante. Nous, personnels de l'Éducation nationale qui sommes attachés à la continuité du service public et au respect de la dignité de tous ses agents, ne pouvons tolérer cette façon de traiter nos collègues.

Nous pouvons d'autant moins le tolérer dans le contexte de crise économique et sociale d'ampleur historique que nous connaissons et qui exige, bien entendu, la mobilisation de moyens exceptionnels pour une rentrée inédite, après plusieurs mois de confinement. Ces moyens sont d'abord des CPE, des assistants d'éducation, des psychologues de l'Éducation nationale, des assistants de service social, des assistants pédagogiques, et... des professeurs ! Des collègues supplémentaires doivent être recrutés et formés au plus vite. Et les collègues en contrat cette année doivent impérativement être reconduits dans leurs fonctions dès le 1<sup>er</sup> septembre, tout simplement parce que nos élèves ont besoin de professeurs expérimentés, tout simplement parce que ces professeurs ont besoin d'un contrat.

C'est pourquoi, nous exigeons qu'un contrat d'un an dans l'académie de Créteil soit proposé, sans délai, à nos quatre collègues, et qu'ils soient immédiatement affectés dans un établissement.

En outre, nous vous demandons que ██████████, ██████████ et ██████████ soient affectés, conformément à leur vœu, au Lycée Louise Michel. Les blocs de moyens provisoires sont tout à fait suffisants pour les accueillir à plein-temps, comme l'avaient établi les conseils d'enseignement qui s'étaient tenus au mois de juin sous la direction du chef d'établissement. Ce dernier avait d'ailleurs demandé au rectorat le maintien de ces trois professeurs au Lycée Louise Michel, car ils avaient donné pleinement satisfaction par leur manière de servir.

Certains que vous serez particulièrement attentifs à la situation de collègues très investis dans leur mission de service public, avant, pendant et après le confinement, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs de la DPE 2, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Les personnels de vie scolaire et d'enseignement du Lycée Louise Michel de Bobigny, syndiqués et non syndiqués, et signataires de la présente lettre, avec les sections syndicales SGEN, SNES, Sud, CGT et FO de l'établissement.